Liste des Équipements de sécurité pour

l’utilisation de la scie à chaine

Équipement de sécurité	Précisions
Un **casque de sécurité** 	• Le casque doit être conforme à la norme CSA/CAN Z94.1 ou NF EN 397 +A • La couronne de fixation doit être bien ajustée. • Les casques conformes ANSI Z89 ne sont pas acceptés sauf s’ils sont également conformes à la norme CSA et EN. **Vérifier la flexibilité du casque selon la méthode reconnue.**
Des **lunettes de sécurité** 	• La **lunette de sécurité doit être conforme** à la norme CAN/CSA-Z94.3 ou ANSI Z87.1 ou un **écran facial** ou les **deux.**
Des **protecteurs auditifs** 	• Les coquilles ou bouchons doivent être conformes à la norme CAN/CSA-Z94.2.
Des **gants** ou des **moufles à un doigt** 	• Les gants ou les moufles à un doigt offrent une bonne adhérence (à l’épreuve des fils cassés, si l’on doit manipuler des câbles d’acier) et protègent les mains durant la manipulation et l’affûtage de la chaîne de la scie.

▶ Équipement de protection individuelle (suite)

Équipement de sécurité	Précisions
Des chaussures de sécurité 	• Les chaussures de sécurité doivent avoir des semelles antidérapantes. • Elles doivent aussi offrir une protection contre les coups de scie à chaîne portant le symbole conforme à la norme CAN/CSA Z195 ou ISO 17249. **Protège botte avec protection scie à chaîne**
Un pantalon ou des jambières 	• Les pantalons doivent être conformes aux normes ci-dessous. • Les jambières peuvent être utilisées occasionnellement. • Ces équipements doivent offrir une protection contre les coups de scie à chaîne conforme à l'une des normes suivantes : – (EN ISO11393) NF EN 381-5 Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main – partie 5 : « Exigences pour protège-jambes » ; – ASTM F3325, catégorie A, C ou D, *Standard Specification for Leg-Protective Devices for Chainsaw Users.*
Un pansement compressif 	• Les opérateurs de scie à chaîne doivent avoir sur eux ou à portée de main un pansement compressif.